

# Temps ordinaire - 7e Semaine: Vendredi

Texte de l'Évangile ( *Mc 10,1-12*): (...) Jésus dit:(...) «Au commencement de la création, il les fit homme et femme. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!».

---

## *Divorce? Il n'y a pas d'amour sans éternité*

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, l'Évangile nous invite à mettre la réalité de l'amour en général et au mariage en particulier, dans sa véritable perspective: celle du Créateur. Dieu est amour, - Lui seul-, et il a institué le mariage. L'amour humain, s'il ne veut pas se noyer, doit vivre hébergé dans un amour plus large: l'amour éternel de Dieu. Il n'y a pas d'amour sans éternité.

L'amour humain contient toujours une revendication de l'éternité. Personne ne pourrait dire (ou accepter): "Je t'aime pour N années» (plafonner le "je t'aime" a tout l'air d'une insulte). En conséquence: la promesse de «Je t'aime» ne devient une réalité accomplie que si elle est incluse dans un amour qui fournisse vraiment éternité. L'amour humain est, en soi, une promesse non exécutoire: il désire l'éternité et ne peut offrir que la finitude. Mais cette promesse n'est pas absurde ou contradictoire si elle vit toujours.

-Jésus, reste avec nous pour que notre amour soit vrai: nous devons attendre le Dieu éternel.

---

## *Les diverses formes actuelles de dissolution du mariage (les unions libres, le "mariage à l'essai"...)*

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

**Aujourd'hui, les diverses formes actuelles de dissolution du mariage, comme les unions libres et le "mariage à l'essai", jusqu'au pseudo-mariage entre personnes du même sexe, sont au contraire l'expression d'une liberté anarchique, qui se fait passer à tort pour une libération de l'homme.**

**Une telle pseudo-liberté repose sur une banalisation du corps, qui inclut inévitablement la banalisation de l'homme. Son présupposé est que l'homme peut faire ce qu'il veut de lui-même: son corps devient ainsi une chose secondaire, manipulable du point de vue humain, qui peut être utilisé comme bon lui semble. Le «libertinage», qui se fait passer pour la découverte du corps et de sa valeur, est en réalité un dualisme qui rend le corps méprisable, le plaçant pour ainsi dire en dehors de l'être authentique et de la dignité de la personne.**

**—La véritable expression de la liberté est la capacité à se décider pour un don définitif, dans lequel la liberté, en se donnant, se retrouve pleinement elle-même.**